

Je me fais le relais d'un communiqué de presse de l'APRIL qui dénonce un amendement de la Loi de refondation de l'école de la République qui vise **"à refuser la priorité au logiciel libre pour le futur service public du numérique éducatif. L'April dénonce une manœuvre au service d'intérêts privés et au détriment de l'intérêt général."** F Spinner

[Les députés votent l'amendement du gouvernement qui supprime la priorité au logiciel libre pour le futur service public du numérique éducatif](#)

[Présentation de l'association April](#)

[Logiciel libre et éducation](#)